



LOJ'IN

MISSION :

Le dispositif LOJ'IN s'inscrit dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté. C'est un appui destiné aux jeunes de 18 à 25 ans, ayant eu un parcours à l'Aide Sociale à l'Enfance. LOJ'IN propose différentes modalités de logements et d'accompagnements selon l'autonomie de chaque jeune. L'accompagnement proposé facilite l'accès et le maintien au logement et favorise l'insertion sociale et professionnelle dans une logique de progression personnelle.

IMPLANTATION / CAPACITÉ :

LOJ'IN propose 5 types de logements et accompagnements sur le territoire de Saône-et-Loire, pour une capacité de 20 places, dont **14 gérées par l'association Le Pont**.

Hébergement semi-collectif : "Pour évaluer l'autonomie et les besoins pour se projeter"

- Espace Saint-Exupéry à Autun
- **Association Le Pont : Le Creusot (1 studio) à la Pension de Famille**

Hébergement diffus : "Pour construire un projet de logement, professionnel et personnel"

- Espace Saint-Exupéry à Autun
- **Association Le Pont :**
 - **Mâcon (2 studios)**
 - **Le Creusot (1 T2 + 1 studio)**
 - **Montceau (1 T2 + 1 studio)**

Logements Résidence Jeunes : "Pour consolider le projet et les compétences"

- Espace Saint-Exupéry à Autun

Logement en Intermédiation Locative : "Pour étayer l'autonomie avec un accompagnement pour gérer le quotidien"

- **Association Le Pont : Mâcon (3 mesures)**

Accompagnement hors les murs : "Pour assurer la prise d'autonomie et de responsabilité"

- **Association Le Pont : Mâconnais (4 mesures)**

FINANCEMENT :

Cofinancement entre le Conseil Départemental et la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de Saône-et-Loire ainsi que le Fonds Social Européen depuis septembre 2024

Données quantitatives

Modalités d'accueil	Nombre de personnes accueillies			
	2024	2023	2022	2021 (septembre à décembre)
Hébergement Semi-Collectif (PF)	1	3	4	/
Hébergement Diffus	8	7	2	/
Sous location IML	4	3	2	3
Accompagnement hors les murs	6	6	4	1
TOTAL	19	19	12	4

Au total, ce sont **19 jeunes qui ont été pris en charge en 2024** (6 sur Le Creusot / Montceau-les-Mines et 13 sur le Mâconnais), soit une activité semblable à celle de 2023.

Prescripteurs	Structures ASE	SPIP	Mission Locale	ASI DJM	Autres (SAO, CHRS...)	Orientations totales
2024	1	0	0	2	3	6
2023	3	/	1	0	5	9
2022	3	0	4	2	3	12
2021 (de sept. à déc.)	/	/	/	/	/	

Concernant les 6 nouvelles orientations prises en charge par le dispositif sur l'année :

- Les jeunes qui proviennent des structures de la protection de l'enfance sont en recul, ce qui peut témoigner d'une entrée sur le dispositif à l'issue d'une période de rupture entre la sortie de la structure de la protection de l'enfance et l'accueil sur LOJ'IN.
- 83,33 % des jeunes ont été orientés par des services d'accompagnements ou d'hébergement extérieurs :
 - Spécifiques "Jeunes" :
 - 1 par le DJM.
 - 1 par l'ASI.
 - Parmi la catégorie "autres", les prescripteurs sont :
 - CHRS Le Pont Mâcon.
 - SAO Montceau-les-Mines.
 - UEMO Mâcon.

Typologie du public :

Sexe	Hommes	Femmes
2024	10	9
2023	13	6
2022	8	4
2021 (de sept. à déc.)	4	/

Âge	Moins de 20 ans	De 20 à 25 ans
2024	4	15
2023	8	11
2022	5	7
2021	3	1

Composition familiale	Isolés	En couple	Famille Monoparentale
2024	19	0	0
2023	18	0	1
2022	11	0	1
2021 (de sept. à déc.)	4	/	/

En 2024, les jeunes femmes sont plus représentées que les années précédentes, avec 47 % des prises en charges (31,57 % en 2023 et 33,33 % en 2022).

Les jeunes de moins de 20 ans sont en recul, représentant 21 % du public cette année, contre 42,10 % en 2023.

La composition familiale reste une donnée constante, 100 % des jeunes accueillis sont isolés.

Niveaux d'études	Sans qualification	CAP / BEP	BAC	Post BAC
2024	7	10	2	/
2023	11	4	3	1
2022	6	3	3	0
2021 (de sept. à déc.)	/	3	1	/

Si en 2023 les jeunes étaient majoritairement sans qualification (57,89 %), la dynamique s'est inversée en 2024 avec 53 % des jeunes qui soit disposent d'un diplôme de niveau CAP BEP, soit sont en cours d'apprentissage, dans des secteurs d'activité en tension tels que la restauration et le bâtiment.

Nature des ressources*	Indemnité service civique	Contrat Engagement Jeunes	RSA	Prime activité	ASS/ARE	Formation	AAH	Salaire	Sans ressource
2024	/	1	/	3	2	/	2	12	1
2023	1	0	2	1	3	0	1	11	4
2022	/	2	1	4	2	0	1	6	1
2021 (de sept. à déc.)	/	/	/	/	1	/	/	3	/

*Certaines ressources sont cumulatives

68,15 % des jeunes sont salariés dont :

- 3 en insertion (CDDI) ;
- 2 en apprentissage ;
- 4 en CDI ;
- 2 en CDD ;
- 1 sous contrat intérimaire.

Les jeunes les plus éloignés sont orientés vers des emplois d'insertion qui permettent de s'insérer sur le marché du travail dans un cadre plus sécurisé et de poursuivre la construction de leur projet professionnel.

Actions d'accompagnement	Ouvertures de droits	Gestion administrative et budgétaire	Écoute	Santé	Mobilité	Logement / Hébergement	Insertion Professionnelle
2024	13	17	18	9	9	19	6
2023	8	19	19	11	11	19	10
2022	8	10	12	9	9	12	11
2021 (de sept. à déc.)	4	4	4	1	4	4	2

Les axes d'accompagnement concernent en majorité les thématiques logement / hébergement, gestion administrative et budgétaire ainsi que l'ouverture des droits. Tous les jeunes sont également en demande importante d'écoute et de proximité. L'accompagnement par le professionnel est souvent le seul lien stable et durable, ce qui peut expliquer parfois le surinvestissement de la relation par le jeune.

L'accompagnement physique à des rendez-vous est souvent nécessaire pour faciliter le soin, l'insertion professionnelle et certaines démarches administratives.

La question de l'accompagnement à l'insertion professionnelle est cette année encore plus marquée sur Le Creusot / Montceau-les-Mines où les places d'hébergement s'adressent à un public plus fragilisé et moins stable que sur le Mâconnais, où les jeunes sont davantage en emploi (conditions de ressources stables pour les entrées IML et l'accompagnement hors les murs).

La mise en place d'un budget mensuel est travaillée avec les jeunes afin de leur permettre de prendre conscience de leurs dépenses et de les prioriser.

L'ouverture du dispositif aux jeunes ex-MNA, amène à travailler sur des problématiques différentes. Ils sont notamment en difficulté avec la maîtrise de langue (le plus souvent à l'écrit) et ils ont globalement une méconnaissance du système français et des infrastructures publiques. Ainsi, les axes d'accompagnement avec ce public sont principalement l'explication du système français, les démarches administratives et l'information sur leurs droits et devoirs. En revanche, l'insertion professionnelle est un axe d'intervention plus ponctuel, qui se manifeste davantage en fin de période d'apprentissage. Cet axe reste en revanche d'importance pour les autres jeunes, qui ne sont pas contraints à la question de la régularité au séjour par le travail. Ces derniers étant aussi plus fréquemment confrontés à des addictions et à la difficulté de gestion des émotions, à travailler pour aborder plus sereinement le monde du travail.

À Mâcon, l'ensemble des jeunes ont un médecin traitant et les RDV chez les spécialistes restent accessibles, toutefois du fait des représentations et du déni, les traumatismes et les addictions sont des prises en charge plus complexes à aborder et à traiter.

Sur Le Creusot / Montceau-les-Mines, les jeunes ont des difficultés pour accéder à un médecin traitant. Ils transitent donc pas les services d'urgence des hôpitaux en cas de besoin. Les délais d'attente sur les centres départementaux de santé sont très longs. De même que l'accès à des dentistes et à des spécialistes tels que les ophtalmologistes. À contrario, l'accès aux soins psychologiques (type CMP) n'est pas en tension, avec des possibilités de rendez-vous sans trop de délais.

Mobilité*	Permis	Voiture	Deux roues (scooter, trottinettes)	Transports en commun	Déplacement à pieds	Difficultés de mobilité
2024	1	1	8	2	7	4
2023	2	0	7	1	10	0
2022	1	1	4	5	2	0
2021 (De sept. à déc.)	/	/	4	/	/	/

* Plusieurs réponses cumulatives possibles

Comme l'année précédente, une majorité des jeunes se déplace en deux roues (trottinettes) ou à pied ; notamment sur le secteur de Mâcon (7/8 jeunes). Sur Le Creusot / Montceau-les-Mines, la majorité des jeunes (67 %) se déplace à pied, ce qui limite les démarches d'insertion professionnelle.

Un seul jeune possède le permis de conduire mais 10 expriment le souhait de s'engager dans des démarches pour l'obtenir ; 2 jeunes ont déjà le code de la route et 3 bénéficient de l'aide financière du CCAS de Mâcon, dans le cadre du permis citoyen.

Durée moyenne de prise en charge (En mois)	Hébergement semi-co	Hébergement diffus	IML	Hors les Murs
2024	/	16	14,50	19,50

Courant 2024, 6 sorties comptabilisées (1 sur Le Creusot / Montceau-les-Mines et 5 sur Mâcon), avec une durée moyenne d'accompagnement d'environ 17 mois.

Dans l'ensemble, 83 % des sorties sont dites "positives", permettant l'accès à une autonomie supérieure par rapport à la situation à l'entrée dans LOJ'IN.

La fin d'un accompagnement dépend de deux facteurs majeurs :

- Le délai d'attente pour une entrée sur un autre dispositif d'hébergement et/ou d'accompagnement venant sécuriser l'accès au logement à plus long terme (de type CLLAJ sur Mâcon par exemple) ;
- L'attribution d'un logement autonome.

Ainsi, sur le territoire Mâconnais, les nombreuses demandes d'attribution auprès des bailleurs publics de logements de petites typologies, peut entraîner un allongement de la prise en charge du jeune sur LOJ'IN, initialement de 24 mois.

Un jeune hébergé au Creusot est parti sans laisser de nouvelles après 3 mois d'accompagnement, durant lesquels il ne s'est pas mobilisé.

Les deux mesures IML n'ont pas conduit à des glissements de baux car un des jeunes est parti vivre dans une autre ville en concubinage, sans souhait de tuitage. Le second, dont le logement s'est avéré énergivore, a pu bénéficier de l'attribution d'un logement social, avec relais auprès du Service Social Départemental et de la Mission Locale.

Les accompagnements hors les murs durent généralement moins de 24 mois, les jeunes positionnés étant plus autonomes, avec néanmoins un temps fort de l'accompagnement à l'entrée dans le logement (ouverture des contrats, des droits, l'appropriation des lieux...), dans l'objectif de sécuriser souvent cette primo accession.

Données qualitatives

Faits marquants / activités spécifiques :

Au niveau des ressources humaines :

L'arrivée d'une nouvelle professionnelle sur le secteur Le Creusot / Montceau-les-Mines à compter de juin 2024, marque un moment de fragilité pour les jeunes qui sont sensibles au changement d'intervenant.

La professionnelle du secteur Mâconnais est passée en CDI en juillet 2024, avec la signature de la nouvelle convention et une projection sur la continuité du dispositif.

Au niveau budgétaire et financier :

En complément des budgets du Conseil Départemental et de la DDETS (IML), l'association a dû répondre à un appel à projet européen (FSE) autour d'un "Service Jeunes", à compter de septembre 2024, ce qui a occasionné des changements dans l'activité, les pratiques professionnelles et les modalités de suivi du jeune, sur le territoire Mâconnais.

Au niveau du public :

Cette année, nous avons pu constater que les jeunes femmes accueillies sur le dispositif LOJ'IN avaient toutes des profils très fragiles et vulnérables avec des comportements à risque (consommation drogues et alcool), une santé mentale et physique dégradées (tentative de suicide...), des parcours de vie déjà bien chaotiques et une précarité qui semble s'installer. Les professionnelles ont pu parfois se sentir démunies dans l'accompagnement de ces jeunes femmes et dans les réponses à leur apporter.

Au niveau de la création et de la mise en place du "Service Jeunes" à Mâcon :

Au niveau départemental, le dispositif LOJ'IN, au même titre que les services ASI et DJM, accompagnent un public similaire, à savoir des jeunes majeurs de moins de 25 ans avec un parcours ASE (sorties directes ou dans le passé). La sortie des dispositifs et notamment de l'ASE représente un moment à risque pour les jeunes : perte d'un statut protecteur, isolement, inexpérience dans la gestion du quotidien et des ressources inexistantes, faibles ou à consolider. Ainsi, la volonté de ces dispositifs est de sécuriser les parcours avant qu'ils ne s'effondrent ou se précarisent, de prendre en compte les situations avant qu'elles ne désocialisent trop. Ce public jeune demande un accompagnement global, individualisé et de proximité, sur mesure et adapté pour être à son écoute, présent et réactif et accompagner vers plus d'autonomie et de stabilité sur un ensemble de champs variés (logement, emploi, formation, parentalité, maternité, soins, santé mentale, budget...).

Ainsi le projet global social du service jeunes est d'accompagner ces jeunes dans un parcours individuel d'insertion globale et d'inclusion dans la société, par la levée des freins, l'apprentissage des démarches, la connaissance de son environnement et ainsi permettre l'accès aux droits (accès et maintien dans le logement, parcours professionnel, parcours de soins, socialisation, vivre ensemble, ancrage dans son environnement), pour favoriser l'autonomie.

Les temps collectifs communs proposés contribuent à l'émulation partagée et à créer des liens au-delà de la relation éducative. La dynamique d'équipe initiée en rapprochant les services ASI, LOJ'IN et DJM favorise la mise en œuvre de ces temps collectifs, l'étaiyage entre professionnels, le partage des pratiques, la continuité de service et plus largement la qualité du service rendu en termes de réponse aux besoins et à leur évolution.

Ces services sont ouverts sur l'extérieur et contribuent régulièrement aux relations partenariales avec les différents acteurs locaux de l'insertion sociale et professionnelle, parallèlement au développement de ce réseau et à la recherche de nouveaux partenaires pour étendre l'offre de relais à destination des jeunes accompagnés.

Tout comme les permanences du service de suite qui permettent la continuité de service en termes de maintien du lien au-delà des fins d'accompagnements pour lever un frein administratif, répondre à une question et réorienter si besoin, et ainsi éviter qu'une situation s'enkyste, sans relais adaptés.

Actions collectives / partenariats :

- La présentation du dispositif s'est étendue à des structures telles que : le service de prévention de La Sauvegarde 71 à Mâcon, le CSAPA et l'UDAF.
- La coordinatrice du dispositif au Conseil Départemental initie également des rencontres régulières pour présenter LOJ'IN à différents services du département.
- Sur le secteur Le Creusot / Montceau-les-Mines, en lien avec les autres services de l'association, l'action Sport et Culture, initiée en septembre 2023, a été renouvelée en 2024, avec pour objectif de travailler sur les compétences psycho sociales des jeunes, en les associant à un autre public :
 - Permettre à chaque individu de se dépasser et de développer des compétences ;
 - Développer l'estime de soi, la confiance en soi et prendre des initiatives ;
 - Respecter un cadre pour le transposer sur des relations professionnelles futures ;
 - Être sollicités sur le plan social (création de liens sociaux, entraide entre les participants) ;
 - Instaurer des relations entre les adultes et les jeunes adultes.

Durant le premier semestre 2024, les activités ont été largement fréquentées malgré le fait que le public jeune demande à être sollicité régulièrement ; à réfléchir donc à un support plus adapté ou à une étape intermédiaire pour faciliter leur adhésion.

Les effets positifs repérés sont :

- Des interactions au-delà des temps organisés ;
- 3 personnes (ASLL, LOJ'IN et CADA) se sont proposées pour animer des activités ;
- Des idées d'activités initiées par le groupe (bowling, aviron...) ;
- Des progrès dans la pratique de la langue française (vocabulaire, compréhension...).

Plus globalement, l'accès à la culture, aux pratiques artistiques et culturelles ainsi que l'expression citoyenne sont des objectifs structurants qui contribuent à améliorer l'image des personnes précaires mais également à l'émancipation de chacune.

Confiance en soi, esprit d'équipe, persévérance, respect des règles et des autres, dépassement de soi, sont autant de valeurs sportives qui permettent d'acquérir le savoir-être indispensable à la réussite professionnelle.

- Sur le secteur de Mâcon, en s'appuyant sur la notion du pouvoir d'agir, la participation au collectif "Des Nous Et Vous" est proposée aux jeunes de LOJ'IN, dans une logique de mise en action et de reprise de confiance en soi, en étant acteur au sein du collectif et dans ses propres choix.

En 2024, 3 jeunes ont fait partie du collectif, dont une jeune qui est sortie du dispositif. Les jeunes se mobilisent souvent sur le collectif lorsqu'il y'a des temps forts : repas partagés, sorties sur l'extérieur. Ils témoignent tous de leur satisfaction à participer à ce temps commun.

L'instauration de moments conviviaux et de partage avec d'autres personnes est bénéfique dans l'accompagnement individuel, amenant du souffle dans la relation éducative entre le jeune et le professionnel.

En lien avec les autres services de l'association, une action au code de la route a été mise en place, permettant aux jeunes de bénéficier de séances hebdomadaires de préparation au code de la route. Cependant, cette année aucun jeune n'a pu participer à ce temps du fait notamment des horaires qui ne correspondaient pas à leur disponibilité.

En septembre 2024, le "Service Jeunes" a été mis en place sur le secteur Mâconnais dans le but de mutualiser les accompagnements (ASI / DJM / LOJ'IN) et de créer une dynamique. Pour l'impulser, un repas partagé a été proposé pour fêter la fin d'année. Au total, une quarantaine de participants dont 4 jeunes de LOJ'IN. Avec le constat des difficultés des jeunes à s'approprier ce temps et le lien à l'autre, y compris entre pairs.

Du côté des professionnels, pour améliorer la prise en charge des jeunes et étayer leur pratique, ils ont participé à plusieurs journées de formation ou d'information :

- Journée départementale de la santé mentale le 14 mars 2024 ;
- Journée sur la pair-aidance le 31 mai 2024 ;
- Assises départementales de la protection de l'enfance le 17 septembre 2024 ;
- Formation continue interne à l'association, notamment sur la Communication Non Violente.

Difficultés repérées :

Concernant les différentes difficultés rencontrées par le public jeunes, nous avons pu constater que :

- La période de rupture entre la sortie de l'ASE et l'entrée dans LOJ'IN a souvent fragilisé les jeunes dans leur parcours avec un basculement dans la précarité ;
- Certains jeunes cumulent des difficultés mettant à mal l'accompagnement et les perspectives de sortie. Ils sont souvent dans une vulnérabilité psychologique (dépression, anxiété, addictions) qui à défaut d'être suffisamment accompagnée et prise en charge, ralentit considérablement leur projet d'autonomie ;

- Sur Le Creusot / Montceau-les-Mines, le problème de la mobilité des jeunes est un frein pour leur insertion sociale et professionnelle difficile à lever ; au-delà de l'aspect financier, il y a également des barrières psychologiques et cognitives pour l'apprentissage du code de la route et de la conduite ;
- Les diagnostics d'un potentiel handicap n'ont pas toujours été posés lors de l'enfance ou de la minorité et les difficultés rencontrées dans l'insertion professionnelle soulèvent parfois la question des barrières cognitives, psychologiques qui pourraient être une raison des échecs répétés. Il n'est pas toujours évident d'accompagner les jeunes dans cette reconnaissance ;
- Beaucoup de jeunes accompagnés ont vécu des carences affectives et éducatives, ils sont en rupture avec leur famille et n'ont pas de réseau social solide. Le professionnel devient donc une figure stable, rassurante et structurante. C'est souvent la seule personne qui écoute, comprend et accompagne le jeune sur tous les aspects de la vie (logement, emploi, santé, administratif, ...). Ainsi, même si le professionnel cherche à favoriser l'autonomie, parfois il se crée une dépendance relationnelle qui conduit certains jeunes à ressentir un sentiment d'abandon lorsque le suivi va devoir s'arrêter, pouvant raviver des blessures liées à des séparations passées. À ces moments-là, les jeunes peuvent se mettre en conflit avec les professionnels, pouvant saboter ou mettre en péril la fin de l'accompagnement. La clé est donc d'anticiper cette transition pour éviter que l'arrêt du suivi ne soit vécu comme une nouvelle rupture traumatisante. Le relais à un autre professionnel est donc un axe de travail majeur dans l'accompagnement. Il s'agira donc de mieux anticiper les fins d'accompagnement en :
 - Fixant des objectifs d'autonomie progressifs pour préparer la sortie ;
 - Encourageant le jeune à diversifier ses soutiens (collectif, associatif, réseau social) ;
 - Travaillant le relais ;
 - Gardant un lien symbolique (par l'intermédiaire du service de suite par exemple).

Événements indésirables et évènements indésirables graves :

Pas de plainte, réclamation ni de signalement d'évènements indésirables recensés en 2024 sur le service.

Démarche d'amélioration continue

Bilan des perspectives 2024 :

Mise en place d'un "service jeunes" :

En septembre 2024, les 3 services DJM / ASI / LOJ'IN du secteur Mâconnais ont été regroupés sur une même antenne, rue Bon Rencontre à Mâcon. Des réunions de travail ont été menées pour définir le contour du "service Jeunes". Ce dernier a ainsi initié :

- Des rencontres avec de partenaires (service de prévention de la Sauvegarde, CSAPA...)
- Des visites aux jeunes accompagnés (dans les appartements par exemple...)
- Des relais sur certaines situations ;
- L'organisation d'un repas partagé en fin d'année ;
- Des rencontres de jeunes dans le cadre du service de suite ; à fin 2024, 8 jeunes ayant transité par l'un des dispositifs dans le passé ont été reçus, essentiellement pour des démarches administratives.

Les premiers retours des professionnels sur la création du "Service Jeunes" sont très positifs, constats à conforter sur une expérimentation complète de septembre 2024 à décembre 2025.

Convention trisannuelle 2024 / 2026 :

La convention trisannuelle a été finalisée et validée par les élus en Commission Permanente du 12 avril 2024.

Le dispositif LOJ'IN a également été priorisé par le Schéma Unique Départemental des Solidarités (SUDS), en réponse au cadre légal.

Poursuite de l'action Sport et Culture sur le secteur Le Creusot / Montceau-les-Mines :

Cf Actions collectives/Partenariat

Poursuite des actions dans le cadre du collectif "Des Nous Et Vous" et des séances hebdomadaires au code de la route :

Cf Actions collectives/Partenariat

Perspectives 2025 :

- La présentation à nouveau du dispositif LOJ'IN aux différents services de l'ASE et aux MDS.
- La mise en place d'une participation forfaitaire aux frais d'hébergement pour les jeunes accueillis en hébergement, qui peuvent parfois être loin de la réalité et des responsabilités qu'engendre un logement. En ce sens, en 2025, les jeunes paieront une participation financière à hauteur de 10 %, pour mieux appréhender la prise en charge de leur logement autonome à venir.
- En lien avec l'évolution du dispositif et le recul de plusieurs années de fonctionnement, des groupes de travail entre le Conseil Départemental et les opérateurs sont prévus pour réviser le règlement intérieur et reprendre les outils de diagnostic et de suivi.
- Le déploiement du "Service Jeunes", mis en place en septembre 2024 sur le Mâconnais, dont le développement et l'appropriation par les professionnels et les jeunes sont à conforter et à perdurer tout au long de l'année 2025. À voir également comment ce service hybride pourrait se décliner sur les autres territoires.
- Le co-financement de LOJ'IN par le FSE implique des changements dans les pratiques des professionnels et vis-à-vis des jeunes, notamment en termes d'outils de suivi, à évaluer en lien avec la cellule FSE, à fin 2025.

LEXIQUE

AAH :	Allocation Adulte Handicapé
ARE :	Aide au Retour à l'Emploi
ASE :	Aide Sociale à l'Enfance
ASI :	Accompagnement Social Individualisé
ASLL :	Accompagnement Social Lié au Logement
ASS :	Allocation de Solidarité Spécifique
CADA :	Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile
CCAS :	Centre Communal d'Action Sociale
CDD :	Contrat à Durée Déterminée
CDDI :	Contrat à Durée Déterminée d'Insertion
CDI :	Contrat à Durée d'Insertion
CHRS :	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CLLAJ :	Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes
CMP :	Centre Médico Psychologique
CSAPA :	Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
DDETS :	Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités
DJM :	Dispositif Jeunes Majeurs
FSE :	Fonds Social Européen
IML :	Intermédiation Locative
MDS :	Maison Départementale des Solidarités
MNA :	Mineur Non Accompagné
PF :	Pension de Famille
RSA :	Revenu de Solidarité Active
SAO :	Service Accueil et Orientation
SPIP :	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
UDAF :	Union Départementale des Associations Familiales
UEMO :	Unité Educative en Milieu Ouvert